

Étude longitudinale du développement des enfants du Québec

Volume 9, fascicule 9 | Mars 2026



Portrait de la participation des jeunes au marché du travail et des caractéristiques liées à leur emploi entre 17 et 25 ans

Mai Thanh Tu et Catherine Fontaine

Faits saillants

Cette publication décrit la participation au marché du travail des jeunes nés à la fin des années 1990, en s'appuyant sur les données de la première édition de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ 1). Grâce aux données administratives de Revenu Québec, nous avons estimé la proportion de jeunes occupant un emploi (salarié ou autonome) pour chaque année fiscale entre 2015 à 2023, alors qu'ils et elles avaient entre 17 et 25 ans. Puis, nous avons utilisé les données de l'ELDEQ 1 pour décrire leur occupation (par exemple travailler ou être aux études), et l'évolution des caractéristiques liées à leur emploi principal (par exemple leur ancienneté, leur horaire de travail, leur domaine d'emploi) à 17 ans (2015), à 21 ans (2019) et à 25 ans (2023). Les résultats sont présentés selon le sexe et le statut d'étudiant ou d'étudiante, lorsque possible. Voici les principaux constats de l'analyse.

Participation des jeunes au marché du travail durant l'année (selon les données de Revenu Québec)

- Entre 17 ans (2015) et 21 ans (2019), la proportion de jeunes ayant déclaré des revenus tirés d'un emploi salarié ou d'un travail autonome durant l'année a augmenté. Elle est passée de 67 % à 85 % pour les hommes, et de 73 % à 80 % pour les femmes. À 22 ans, la proportion a baissé à 78 % pour les hommes et à 71 % pour les femmes, probablement à cause de la pandémie de COVID-19. À 25 ans, elle se situait à 83 % pour les hommes et à 79 % pour les femmes.
- Entre 17 et 25 ans, la proportion de personnes ayant des revenus de travail autonome (en plus, ou non, de revenus d'emploi salarié) a augmenté graduellement et a atteint près de 10 % à 25 ans.
- À 25 ans, le revenu de travail médian annuel (salarié ou autonome) des femmes qui avaient travaillé au cours de l'année était inférieur à celui des hommes (39 500 \$ c. 49 500 \$).

Occupation et emploi principal des jeunes en emploi au cours du mois précédant l'enquête

- À 17 ans et à 21 ans, les femmes qui travaillaient étaient plus nombreuses en proportion que les hommes à être aux études (96 % c. 91 % et 64 % c. 51 %, respectivement).
- À 25 ans, environ 60 % des jeunes en emploi considéraient que leur emploi principal était en partie ou fortement lié à leurs études.
- À 17 ans, les jeunes en emploi travaillaient principalement dans la restauration (26 %) ou comme commis de caisse ou d'emballage (26 %). Entre 21 ans et 25 ans, on observe une transition vers des postes qui requièrent souvent une formation post-secondaire. Par exemple, la proportion de jeunes travaillant en gestion, administration et finances est passée de 10 % à 21 % entre 21 ans et 25 ans.

Introduction

Le passage à la vie adulte, qui se déroule sur plusieurs années entre la fin de l'adolescence et la mi-vingtaine, est un processus marquant et complexe durant lequel les jeunes commencent à assumer des rôles et des responsabilités typiques de la vie adulte. Généralement, lors de ce passage, les jeunes terminent leur parcours scolaire, entrent sur le marché du travail et tentent d'être financièrement autonomes. Plusieurs quittent le domicile parental, établissent des relations amoureuses stables et commencent à faire des projets de vie, comme fonder une famille (Arnett 2014 ; Robinson 2015). Durant cette transition, les jeunes peuvent vivre différents défis, dont de l'incertitude professionnelle, une certaine pression sociale liée à la réussite et à la conformité aux normes sociales, ou des enjeux liés à la construction de leur identité, de leurs valeurs personnelles ou de leur rôle dans la société (Gómez-López et autres 2019 ; Potterton et autres 2022 ; Schoon et Lyons-Amos 2016).

La transition de l'école vers le marché du travail, qui mène à l'insertion professionnelle, est une étape centrale du passage à la vie adulte qui débute dès l'adolescence. Les adolescentes et les adolescents sont motivés par le désir d'acquérir de l'expérience, de développer le sens des responsabilités, de gagner en autonomie et d'obtenir une indépendance financière. Travailler permet aussi de développer des compétences transférables, d'améliorer la confiance en soi et de se bâtir un premier réseau professionnel (Academos 2024a, 2024b). Une insertion professionnelle réussie implique l'obtention d'un emploi qui est porteur de sens et une intégration durable au marché du travail (Blokker et autres 2023 ; Masdonati et autres 2022 ; Rose 2018). Elle est essentielle pour le développement de l'identité professionnelle, la confiance en soi et la durabilité de la carrière, alors qu'un mauvais départ dans la vie professionnelle peut avoir des effets négatifs durables sur la trajectoire de carrière (Verdier et Vultur 2016).



sturti / iStock

Des études populationnelles menées auprès des jeunes du Québec au cours des dernières années, dont l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ 1) et l'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS, 2016-2017), ont permis de caractériser l'entrée des jeunes sur le marché du travail. À l'adolescence, on constate déjà une différence entre les filles et les garçons pour ce qui est de la participation au marché du travail durant l'année scolaire. Par exemple, si on ne tient pas compte du nombre d'heures travaillées, les filles étaient plus nombreuses en proportion que les garçons à avoir eu un emploi rémunéré à un moment ou un autre depuis le début de l'année scolaire en cours (Ledoux et autres 2016 ; Traoré et autres 2024). Notons toutefois que ces études décrivent souvent la participation au marché du travail depuis le début de l'année scolaire en cours, qui est souvent sous-estimée puisqu'elle ne tient pas compte de la période estivale, durant laquelle beaucoup de jeunes travaillent. Un portrait plus complet portant sur l'ensemble de l'année serait pertinent.

Une analyse récente menée à partir des données de 2023 de l'ELDEQ 1 montre que parmi les jeunes qui étaient scolarisés au Québec avant l'âge de 17 ans, 71 % ont poursuivi des études postsecondaires entre 17 et 25 ans, les femmes en plus grande

proportion que les hommes (80 % c. 62 %) (Groleau 2025). La part de jeunes qui travaillent tout en étudiant pourrait être plus grande durant la transition vers la vie adulte que durant l'adolescence, car les jeunes adultes ont des besoins financiers plus grands que ceux qu'ils avaient à l'adolescence, et qu'il leur est important d'acquérir de l'expérience professionnelle et d'élargir leur réseau social lié au travail (Supeno et autres 2025). L'emploi que choisissent les étudiantes et les étudiants qui travaillent est donc fonction de plusieurs aspects comme leur horaire de travail et de cours, leurs aspirations professionnelles, leurs valeurs en commun avec l'employeur et leur intérêt envers l'entrepreneuriat (Academos 2024a, 2024b).

Avec la cohorte de jeunes de l'ELDEQ 1, qui a été suivie à plusieurs reprises entre la fin de l'adolescence et la mi-vingtaine, il est possible de poursuivre le portrait de la participation des jeunes au marché du travail durant la transition vers la vie adulte, en se penchant notamment sur leur participation au marché du travail sur l'ensemble de l'année et sur certains aspects de leur emploi qui sont révélateurs de leur transition de l'école vers le marché du travail, comme leur domaine d'emploi, l'adéquation de l'emploi avec les études, et le nombre d'heures de travail (Blokker et autres 2023).

Objectifs

Le présent portrait vise à décrire la participation au marché du travail entre 17 et 25 ans des jeunes nés à la fin des années 1990. Les données administratives de Revenu Québec, qui rassemblent de l'information sur les différentes sources de revenus pour toute l'année fiscale, permettent d'établir un portrait complet de la participation au marché du travail formel. L'ajout d'une autre source de données, soit des données d'enquête concernant la combinaison travail-études, l'adéquation entre l'emploi et les études, l'ancienneté en emploi, l'horaire de travail et le domaine d'emploi aide par la suite à comprendre les constats découlant des données administratives.



FG Trade Latin / iStock

Aspects méthodologiques

Population visée

Les données présentées dans ce portrait concernent les jeunes de la première édition de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ 1, voir l'encadré *L'ELDEQ 1 en bref*). L'ELDEQ 1 est représentative d'une cohorte d'enfants nés au Québec en 1997-1998¹. Comme l'objectif est de décrire la participation au marché du

travail et les caractéristiques d'emploi des jeunes visés par l'ELDEQ 1 grâce aux données administratives et aux données d'enquête, la population visée dans le cadre de ce portrait représente les personnes nées au Québec en 1997-1998 et qui résidaient au Québec entre l'âge de 17 ans et de 25 ans (2015-2023).

L'ELDEQ 1 en bref

L'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec, première édition* (ELDEQ 1), aussi connue sous le nom de *Je suis, Je serai*, est réalisée par l'Institut de la statistique du Québec auprès d'une cohorte d'enfants nés au Québec en 1997-1998, avec la collaboration de différents partenaires (voir au dos du portrait). L'objectif principal de cette étude est d'identifier les facteurs de la petite enfance qui contribuent à l'adaptation sociale et à la réussite scolaire des jeunes, ainsi que ceux favorisant leur bien-être global lors de leur entrée dans l'âge adulte. Compte tenu de son caractère multidisciplinaire, l'ELDEQ 1 peut répondre à une multitude d'autres objectifs de recherche portant sur le développement des enfants et des jeunes.

La population visée est composée des enfants (naissances simples) nés de mères vivant au Québec en 1997-1998, à l'exception de ceux dont la mère vivait alors dans certaines régions sociosanitaires ou sur des réserves. L'échantillon admissible au suivi longitudinal comptait 2 120 enfants. Ces enfants ont fait l'objet d'un suivi annuel de l'âge de 5 mois à l'âge de 8 ans, puis d'un suivi bisannuel jusqu'à 25 ans, sauf durant la période de transition entre le primaire et le secondaire, où les jeunes ont été suivis à 12 ans et à 13 ans.

Soulignons que des collectes « spéciales » s'ajoutent aux collectes régulières. Les collectes spéciales les plus récentes ont été réalisées lorsque les jeunes étaient âgés d'environ 20 et 22 ans, et portaient respectivement sur la santé mentale et sur l'expérience des jeunes durant la pandémie de COVID-19.

Des renseignements additionnels, notamment sur la méthodologie de l'enquête, les outils de collecte et la source des données, sont disponibles sur le site Web de l'ELDEQ 1 au www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca.

1. En 2023, les jeunes visés par l'ELDEQ 1 représentaient environ 75 % des jeunes de 25 ans qui résidaient au Québec cette année-là. La population visée par l'étude ne comprend donc pas les jeunes immigrantes et immigrants, les résidentes et résidents non permanents et les Canadiennes et Canadiens de naissance arrivés au Québec après 1997-1998. Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Sources de données

Données administratives provenant de Revenu Québec

Dans le cadre de ce portrait, la participation au marché du travail est définie par la déclaration d'au moins un revenu d'emploi ou d'un revenu de travail autonome selon les données administratives des jeunes de l'ELDEQ 1 reçues annuellement de Revenu Québec grâce à une entente de communication de renseignements avec l'Institut de la statistique du Québec. Plus précisément, les informations concernant le revenu d'emploi²

des jeunes et leurs revenus d'entreprise, d'agriculture, de pêche, de profession ou de commissions³, appelées ici « travail autonome » ont été extraites en septembre 2024 pour les années fiscales 2015 à 2023, c'est-à-dire quand les jeunes étaient âgés de 17 ans à 25 ans environ.

Les informations recueillies permettent, pour chaque année fiscale, de faire une distinction entre les jeunes selon leur lien d'emploi : celles et ceux qui ont été uniquement salariés, celles et ceux qui n'ont fait que du travail⁴ autonome et celles et ceux qui ont eu les deux types d'occupation.

Pour plus d'information concernant les aspects méthodologiques relatifs aux données administratives de Revenu Québec, voir l'encadré *Aspects méthodologiques* ci-dessous.

Données d'enquêtes

Dans le présent portrait, on explore également les caractéristiques liées à l'occupation et à l'emploi des jeunes en utilisant des données disponibles dans les questionnaires administrés lors des collectes de données de 2015 (à environ 17 ans), de 2019 (à environ 21 ans) et de 2023 (à environ 25 ans). Les collectes retenues représentent des moments clés de la transition vers la vie adulte : à environ 17 ans, les jeunes ont atteint la dernière année de leur adolescence et arrivent à la fin de la scolarité obligatoire. À environ 21 ans, une proportion importante d'entre eux poursuit des études postsecondaires, et à 25 ans, elles et ils ont, pour la majorité, terminé leur parcours scolaire.

Les questions posées aux jeunes lors des collectes sur leur occupation visaient notamment à établir si elles et ils fréquentaient un établissement scolaire au moment de l'enquête et si elles et ils avaient travaillé au cours du mois précédant l'enquête. Le cas échéant, on leur a demandé le nombre d'emplois occupés simultanément.

Les caractéristiques d'emploi se rapportent à l'emploi principal des jeunes qui ont travaillé au cours du mois qui a précédé l'enquête, c'est-à-dire à l'emploi pour lequel le plus grand nombre d'heures de travail dans la semaine a été effectué. Les indicateurs portent entre autres sur l'adéquation entre l'emploi et les études, l'ancienneté, le nombre d'heures de travail par semaine, l'horaire de travail, ainsi que le domaine d'emploi.

Comme les collectes ont eu lieu entre février et juin, les données d'enquête ne couvrent pas la période estivale et pourraient ainsi sous-estimer la participation des jeunes au marché du travail.

Aspects méthodologiques concernant les données administratives de Revenu Québec

L'extraction des données administratives de revenu a été effectuée en septembre 2024. Il est possible que certains dossiers aient été manquants lors de cette extraction. Ces dossiers pourraient être des dossiers de particuliers non transmis à Revenu Québec, ou encore des dossiers transmis, mais n'ayant pas encore été reçus ou traités à cette date. Le plus probable serait qu'il y ait des dossiers manquants pour l'année 2023. Certains dossiers manquants lors de l'extraction de données pourraient aussi provenir de gens qui ont déclaré des revenus de travail autonome et dont le dossier n'avait pas encore été traité, puisque la date limite pour soumettre la déclaration de revenus est le 30 juin de chaque année. En outre, des corrections peuvent être apportées rétroactivement aux déclarations déjà soumises. Comme la présente analyse porte sur les personnes qui ont travaillé entre 2015 et 2023, on recommande d'interpréter les informations de 2021 à 2023 avec prudence, puisqu'elles étaient provisoires en date de l'extraction.

Pour que les résultats s'appliquent aux jeunes nés au Québec en 1997-1998 et qui ont habité au Québec (à un moment ou un autre) entre 2015 et 2023, certaines exclusions ont été appliquées aux données. De l'ensemble des participantes et participants admissibles au suivi longitudinal, 0,3 % ont été exclus en raison d'un décès survenu avant 2023 et 1,5 %, en raison d'un déménagement définitif à l'extérieur du Québec avant 2015. Par ailleurs, pour 4,2 % des jeunes, aucune correspondance n'a pu être établie avec les données de Revenu Québec. Il n'est pas possible d'identifier le motif exact de cette absence de correspondance, mais on sait que certains d'entre eux ont déménagé hors du Québec avant d'avoir rempli une déclaration de revenus auprès de Revenu Québec. Il y a donc des valeurs manquantes pour toutes les variables de source fiscale.

2. Le revenu d'emploi peut être déclaré par le jeune à la ligne L101, ou par l'employeur à la case A du relevé 1.
3. Le revenu provenant d'un travail autonome est estimé selon la déclaration par le ou la jeune des revenus d'entreprises aux lignes LL22, LL23, LL24, LL25, LL26 et LL30. Il peut être négatif si des pertes de revenus sont déclarées.
4. Les règles fiscales concernant le travail autonome changent parfois avec le temps. Il est donc possible qu'à partir d'une date donnée, des tâches ou des contrats doivent être déclarés comme un travail autonome, alors qu'il n'était pas requis de le faire les années précédentes. Le travail autonome pourrait donc être sous-estimé pour certaines années.

Traitement des données et tests statistiques

Lors de tout traitement, les données ont été pondérées afin de tenir compte du plan de sondage complexe de l'enquête et de la non-réponse. Le plan de sondage a également été pris en considération dans le calcul de la précision des estimations et la réalisation de tests statistiques. Ces ajustements statistiques permettent la généralisation des résultats à la population visée, soit les jeunes nés au Québec à la fin des années 1990 et en emploi entre l'âge de 17 et de 25 ans. À moins d'avis contraire, les différences signalées dans le texte⁵ sont statistiquement significatives au seuil de 0,05. Dans le cas où le seuil observé est légèrement plus élevé que le seuil théorique et compris entre 0,05 et 0,10, on parlera de tendance ou d'association marginale.

Résultats

Participation au marché du travail

La figure 1 montre la proportion de jeunes qui travaillaient, c'est-à-dire qui ont un revenu d'emploi ou d'un travail autonome déclaré, pour chaque année fiscale entre l'âge de 17 (2015) et 25 ans (2023).

Les résultats indiquent que vers l'âge de 17 ans, 73 % des femmes travaillaient. La proportion de travailleuses a ensuite augmenté légèrement pour se stabiliser autour de 80 % à 19 ans (2017). Elle a baissé à 71 % en 2020, l'année du début de la pandémie de COVID-19, qui a bouleversé les activités commerciales et le marché de l'emploi. Elle a ensuite remonté graduellement pour se situer autour de 80 % les années suivantes.

En comparaison, à 17 ans, 67 % des hommes travaillaient. La proportion de travailleurs a augmenté dans le temps et a atteint 85 % lorsqu'ils avaient environ 21 ans (2019). Elle a ensuite subi une baisse d'une ampleur d'environ 5 % en 2020, avant de revenir dès l'année suivante au niveau prépandémique, soit autour de 82 %.

À 17 ans, les femmes (73 %) étaient plus nombreuses en proportion que les hommes (67 %) à travailler durant l'année, mais à 21 ans, elles l'étaient moins. L'écart entre les femmes et les hommes dans la participation au marché du travail a persisté jusqu'à l'âge de 24 ans (2022).

Par ailleurs, selon une analyse exploratoire (non illustrée) des données d'enquête du volet COVID mené durant l'été 2020 alors que les jeunes avaient environ 22 ans, 30 % des jeunes (30 % des hommes et 29 % des femmes) n'occupaient pas d'emploi lorsque la pandémie a débuté à la mi-mars 2020, 22 % (19 % des hommes et 25 % des femmes) occupaient un emploi, mais l'ont perdu avec l'arrivée de la pandémie, et 48 % (51 % des hommes et 46 % des femmes) ont conservé leur emploi dans les mois suivant le début de la pandémie. Parmi les personnes qui n'occupaient pas d'emploi au début de la pandémie, 51 % n'ont pas déclaré de revenu d'emploi ou de travail autonome durant l'année fiscale 2020. Ce groupe comprend à la fois des personnes qui n'avaient pas

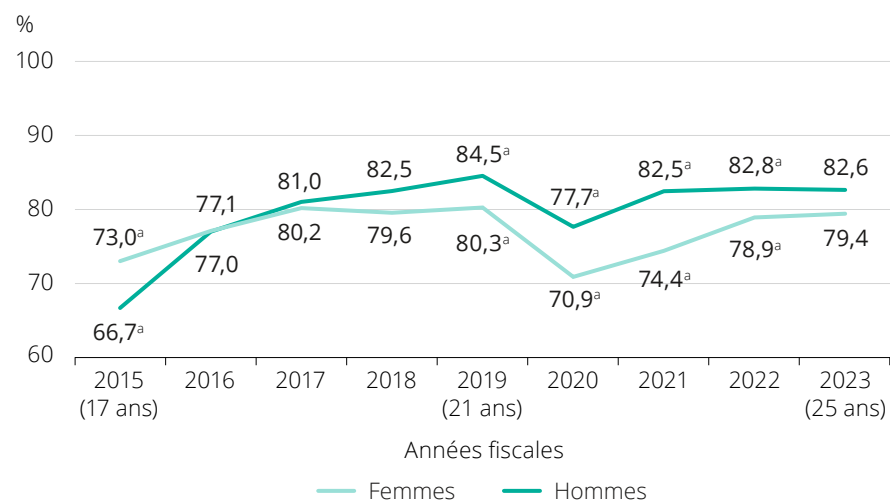
l'intention de travailler du tout en 2020 et des personnes qui avaient prévu travailler plus tard en 2020, par exemple durant l'été, mais qui n'ont pas pu se trouver d'emploi à cause de la pandémie. Les informations recueillies dans l'enquête ne permettent pas de faire cette distinction.

Participation et revenu déclaré selon le lien d'emploi

Le tableau 1 présente la participation au marché du travail et le revenu⁶ de travail médian avant impôts des jeunes selon le lien d'emploi (emploi salarié, travail autonome ou les deux dans la même année fiscale). Les résultats proviennent des données administratives communiquées par Revenu Québec. Bien que ces données permettent d'inclure des jeunes qui travaillent uniquement durant certains mois de l'année, il est important de noter que la participation au marché du travail pourrait être sous-estimée si des jeunes n'ont pas déclaré leurs revenus de travail.

Figure 1

Proportion de jeunes¹ (femmes et hommes) ayant un revenu d'emploi ou de travail autonome déclaré, Québec, 2015-2023



a Pour une année donnée, exprime une différence significative entre les femmes et les hommes au seuil de 0,05.

1. Nés au Québec en 1997-1998 et qui y ont résidé entre 17 ans et 25 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2015-2023.

5. Les différences ont été détectées par le test de khi-deux de Satterthwaite au seuil de 0,05, ou en comparant les intervalles de confiance (95 %) deux à deux (Benjamini et Braun 2002). Selon le nombre de comparaisons effectuées, le seuil pourrait ne pas se situer à 0,05.

6. Dans cette section, les revenus décrits sont arrondis au 500 \$ près.

Tableau 1

Répartition¹ des jeunes² selon les types de revenus déclarés et le revenu médian de 17 à 25 ans, jeunes ayant une déclaration de revenus d'emploi ou d'un travail autonome, Québec, 2015-2023

Unité		Âge								
		17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans	25 ans
Jeunes ayant uniquement des revenus d'emploi										
Proportion	%	97,0	96,6	95,0	94,4	92,6	92,1	91,1	90,8	90,3
Revenu médian	\$	5 085	8 328	11 361	14 993 ^a	17 977	20 334 ^a	27 798	37 301 ^a	44 630 ^a
IC à 95 %		[4 847 - 5 387]	[7 954 - 8 786]	[10 936 - 11 769]	[14 500 - 15 488]	[17 018 - 18 753]	[19 278 - 21 363]	[26 684 - 29 190]	[35 230 - 38 877]	[43 179 - 46 115]
Jeunes ayant uniquement des revenus de travail autonome										
Proportion	%	0,5 ^{**}	0,4 ^{**}	0,5 ^{**}	0,9 ^{**}	1,3 [*]	2,2 [*]	2,2 [*]	2,9 [*]	3,0 [*]
Revenu médian	\$	2 408	1 764	2 967	10 730	11 703	9 844	14 380	12 890 ^{a,b}	16 036 ^{a,b}
IC à 95 %		[513 - 6 189]	[717 - 5 081]	[616 - 3 958]	[7 095 - 12 703]	[5 684 - 13 993]	[5 682 - 13 842]	[10 076 - 16 729]	[10 857 - 20 351]	[11 844 - 20 003]
Jeunes qui ont à la fois des revenus de travail autonome et des revenus d'emploi										
Proportion	%	2,6 [*]	3,0 [*]	4,6 [*]	4,7 [*]	6,0 [*]	5,7 [*]	6,7	6,3	6,6
Revenu médian	\$	7 357	9 501	11 896	11 995 ^a	16 372	15 260 ^a	23 621	35 005 ^b	31 433 ^b
IC à 95 %		[3 340 - 10 120]	[7 759 - 13 366]	[10 828 - 13 283]	[10 086 - 13 847]	[14 417 - 18 328]	[12 764 - 19 035]	[19 709 - 27 124]	[32 116 - 42 035]	[26 135 - 44 598]

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a-b Pour un âge donné, le même exposant exprime une différence significative entre les types de revenus déclarés après comparaison des IC.

1. En raison des arrondissements, la somme des proportions peut ne pas être de 100 %.

2. Nés au Québec en 1997-1998 et qui y ont résidé entre 17 et 25 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2015-2023.

Selon les résultats, parmi ceux qui travaillaient, la plus grande part des jeunes nés au Québec à la fin des années 1990 avaient un emploi salarié. En effet, à 17 ans et à 18 ans, environ 97 % des jeunes qui travaillaient avaient uniquement un emploi salarié. Toutefois, la proportion tend à diminuer avec le temps : à 25 ans, elle se situait autour de 90 %.

La proportion de personnes qui avaient uniquement un revenu de travail autonome était très faible à la fin de l'adolescence (17 ans). Toutefois, elle a augmenté graduellement avec le temps pour se situer autour de 3 %* vers l'âge de 25 ans. Le revenu annuel médian avant impôts dans ce groupe de personnes à 25 ans était d'environ 16 000 \$, ce qui est nettement inférieur à celui des jeunes ayant un emploi salarié (44 500 \$) pour la même année.

Quant aux personnes qui avaient eu un emploi à la fois salarié et autonome, leur proportion semble avoir augmenté graduellement entre 17 ans et 25 ans et a atteint environ 7 % à l'âge de 25 ans. Au début de la vingtaine, ces jeunes avaient des revenus médians avant impôts inférieurs à ceux des jeunes qui étaient uniquement salariés. Par

exemple, à 20 ans, les personnes qui étaient à la fois salariées et autonomes avaient des revenus combinés d'environ 12 000 \$, alors que pour la même année fiscale, les personnes qui étaient uniquement salariées avaient un revenu médian plus élevé, qui se situait autour de 15 000 \$. Toutefois, à 25 ans, l'écart de revenu entre ces deux groupes n'était pas statistiquement significatif, malgré qu'il semble être de l'ordre d'environ 13 000 \$ (31 500 \$ c. 44 500 \$). Ainsi, même s'il y avait une importante dispersion dans le revenu des jeunes occupant un emploi salarié, en plus ou non d'un travail autonome, ces jeunes avaient tout de même des revenus nettement supérieurs au revenu médian des travailleuses et travailleurs autonomes qui n'avaient pas d'autres sources de revenus de travail (16 000 \$).

Dans le tableau 2, on présente les proportions de femmes et d'hommes pour les trois types de lien d'emploi. Jusqu'à l'âge de 22 ans (en 2020), les proportions de salariés et de salariées sans travail autonome étaient comparables. On observe ensuite un écart en faveur des hommes. Quant aux personnes qui avaient à la fois un emploi salarié et un travail autonome, leur proportion semble stable pour les hommes à partir de

l'âge de 21 ans (autour de 5 %), alors qu'elle tend à augmenter chez les femmes durant la même période et atteint 8 % à 25 ans.

Concernant la différence de revenus médians entre les femmes et les hommes (tableau 3), un écart n'a été détecté que pour les gens qui étaient uniquement salariés, à partir de 20 ans : à cet âge, le revenu médian annuel déclaré était de 14 000 \$ pour les femmes et de 16 000 \$ pour les hommes. L'écart s'est creusé vers l'âge de 25 ans (2023) : les revenus médians annuels étaient alors de 39 500 \$ et de 49 500 \$ respectivement.

Dans l'ensemble, nos analyses à partir des données administratives de Revenu Québec ont permis de voir la participation annuelle au marché du travail entre 17 ans et 25 ans grâce au revenu de travail déclaré pour chaque année fiscale, incluant la période estivale. Toutefois, ces données n'offrent pas d'information détaillée concernant l'occupation des jeunes (par ex. s'ils étudient tout en travaillant). L'utilisation d'une seconde source de données s'avère ainsi nécessaire pour mieux comprendre les tendances observées avec les données administratives.

Tableau 2

Types de revenus déclarés de 17 à 25 ans selon le sexe, jeunes¹ ayant une déclaration de revenus d'emploi ou d'un travail autonome, Québec, 2015-2023

	Âge								
	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans	25 ans
%									
Jeunes qui ont uniquement des revenus d'emploi									
Hommes	96,8	96,3	94,8	94,5	92,4	93,1 ^a	92,6 ^a	91,6	91,7 ^a
Femmes	97,1	96,8	95,1	94,3	93,0	91,0 ^a	89,4 ^a	89,9	88,8 ^a
Jeunes qui ont uniquement des revenus de travail autonome									
Hommes	x	x	x	x	1,9*	2,5*	2,6*	3,1*	3,1*
Femmes	x	x	x	x	0,7**	1,7**	1,8**	2,7*	3,0*
Jeunes qui ont à la fois des revenus d'emploi et de travail autonome									
Hommes	x	x	x	x	5,8*	4,4* ^a	4,9 ^a	5,3	5,2 ^a
Femmes	x	x	x	x	6,3*	7,2* ^a	8,8 ^a	7,4	8,2 ^a

x Donnée confidentielle.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a Pour un type de revenus déclarés à un âge donné, exprime une différence significative entre les femmes et les hommes au seuil de 0,05.

1. Nés au Québec en 1997-1998 et qui y ont résidé entre 17 et 25 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2015-2023.

Tableau 3

Revenu médian des jeunes¹ de 17 à 25 ans selon le sexe et les types de revenus déclarés, jeunes ayant une déclaration de revenus d'emploi ou d'un travail autonome, Québec, 2015-2023

Unité		Âge								
		17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans	22 ans	23 ans	24 ans	25 ans
Revenu médian des jeunes qui ont uniquement des revenus d'emploi										
Hommes	\$	5 137	8 759	12 258	16 165 ^a	20 216 ^a	22 235 ^a	30 384 ^a	40 752 ^a	49 557 ^a
	IC à 95 %	[4 742 - 5 535]	[8 103 - 9 318]	[11 320 - 12 867]	[15 163 - 7 319]	[18 806 - 21 400]	[21 024 - 24 537]	[28 563 - 33 104]	[38 602 - 43 291]	[47 188 - 52 561]
Femmes	\$	5 047	7 972	10 923	14 161 ^a	16 008 ^a	18 268 ^a	24 832 ^a	33 452 ^a	39 558 ^a
	IC à 95 %	[4 773 - 5 488]	[7 605 - 8 524]	[10 086 - 11 392]	[13 424 - 4 797]	[15 361 - 17 177]	[16 994 - 19 483]	[23 691 - 26 842]	[30 456 - 35 816]	[37 239 - 42 482]
Revenu médian des jeunes qui ont uniquement des revenus de travail autonome										
Hommes	\$	x	x	x	x	10 670	7 149	14 394	12 548	15 247
	IC à 95 %					[5 016 - 12 379]	[4 125 - 16 876]	[9 572 - 22 581]	[10 205 - 22 792]	[8 522 - 36 678]
Femmes	\$	x	x	x	x	12 732	10 455	12 352	13 171	15 835
	IC à 95 %					[- 3 945 - 23 178]	[4 734 - 11 568]	[6 311 - 17 086]	[10 768 - 23 557]	[11 844 - 19 751]
Revenu médian des jeunes qui ont à la fois des revenus d'emploi et de travail autonome										
Hommes	\$	x	x	x	x	17 694	14 741	26 369	40 937	26 749
	IC à 95 %					[15 393 - 21 123]	[7 909 - 19 210]	[20 158 - 31 840]	[31 828 - 44 277]	[21 976 - 49 432]
Femmes	\$	x	x	x	x	14 908	15 214	21 228	32 609	36 663
	IC à 95 %					[11 896 - 16 893]	[13 027 - 20 462]	[17 959 - 25 555]	[23 237 - 37 876]	[26 152 - 46 186]

IC Intervalles de confiance.

x Donnée confidentielle.

a Pour un type de revenus déclarés à un âge donné, exprime une différence significative entre les femmes et les hommes au seuil de 0,05.

1. Nés au Québec en 1997-1998 et qui y ont résidé entre 17 et 25 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec, 2015-2023.

Évolution de l'occupation et des caractéristiques de l'emploi principal entre 17 et 25 ans

Dans cette section, on présente les constats issus des données d'enquête, qui ont été essentielles pour connaître l'occupation des jeunes à des moments clés de leur transition vers la vie adulte et les différentes caractéristiques de l'emploi principal des jeunes adultes nés au Québec en 1997-1998 et qui y résidaient toujours entre l'âge de 17 et de 25 ans.

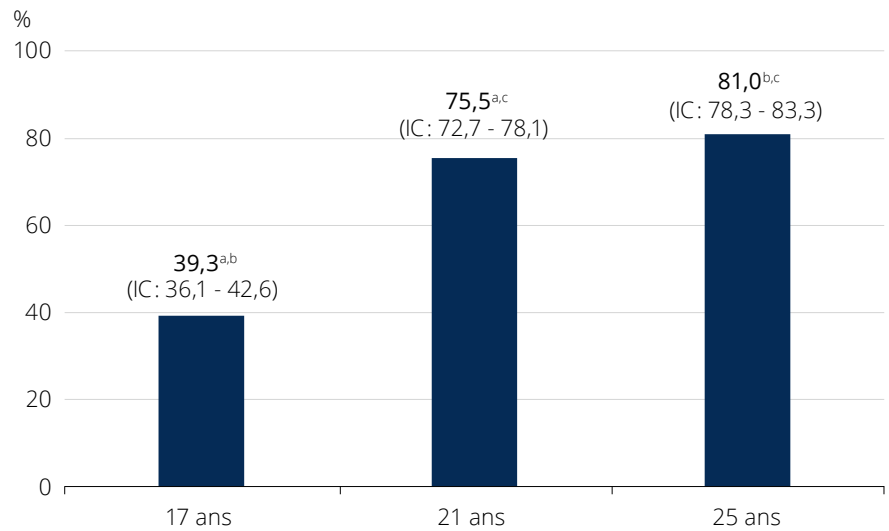
Occupation des jeunes au moment de l'enquête

Selon la figure 2, on constate qu'environ 39 % des jeunes travaillaient entre janvier et mai, soit au cours du mois précédant la collecte qui a eu lieu entre février et juin 2015, alors qu'elles et ils avaient 17 ans. La proportion est plus grande chez les femmes (43 %) que chez les hommes (36 %) (figure 3). La proportion a ensuite augmenté, et se situait à 76 % à 21 ans et à 81 % à 25 ans pour l'ensemble des jeunes, sans différence significative entre les femmes et les hommes.

Si on compare ces résultats avec la participation au marché du travail estimée pour chaque année fiscale (figure 1), on remarque un écart important en 2015, lorsque les jeunes avaient environ 17 ans. En effet, alors que 43 % des femmes et 36 % des hommes travaillaient au cours du mois précédant l'enquête, donc entre janvier et mai 2015, pour l'ensemble de l'année fiscale 2015, ils et elles étaient respectivement 73 % et 67 % à avoir travaillé. Ainsi, il semble qu'à cet âge, une grande proportion de jeunes ne travaillaient que certains mois de l'année, probablement durant la période estivale, en raison de leurs études. Les données administratives de Revenu Québec permettent donc de mieux représenter la participation au marché du travail durant l'année. En revanche, à 25 ans, 80 % des femmes et 82 % des hommes disaient avoir travaillé au cours du mois précédant l'enquête. Ces proportions sont comparables à celles observées pour ceux et celles qui ont travaillé au cours de l'année, selon la figure 1 (83 % et 79 % respectivement).

Figure 2

Proportion de jeunes¹ qui ont travaillé au cours du mois précédant l'enquête à 17, 21 et 25 ans, Québec, 2015 à 2023



IC Intervalles de confiance à 95 %.

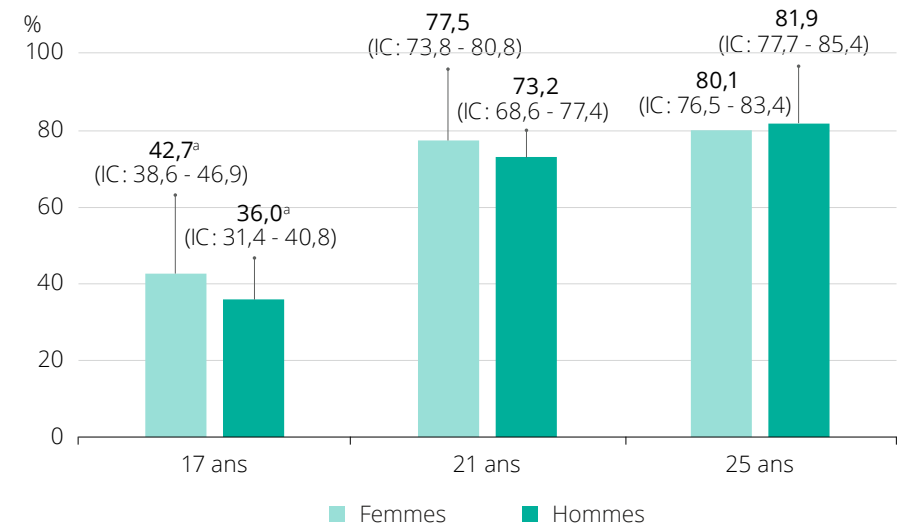
a-c Le même exposant exprime une différence significative entre les âges après comparaison des IC.

1. Nés au Québec en 1997-1998 et qui y résidaient à 17 ans, à 21 ans ou à 25 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 1^{re} édition, 1998-2023.

Figure 3

Proportions de jeunes¹ qui ont travaillé au cours du mois précédant l'enquête à 17, 21 et 25 ans selon le sexe, Québec, 2015 à 2023



IC Intervalles de confiance à 95 %.

a-c Le même exposant exprime une différence significative entre les femmes et les hommes au seuil de 0,05.

1. Nés au Québec en 1997-1998 et qui y résidaient à 17 ans, à 21 ans ou à 25 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 1^{re} édition, 1998-2023.

Parmi celles et ceux qui étaient en emploi au cours du mois précédent (figure 4), environ un ou une jeune sur cinq occupait plus d'un emploi à chacun des temps de mesure : la proportion était de 19 % à 17 ans, de 17 % à 21 ans et de 16 % à 25 ans. La quasi-totalité des jeunes en emploi de 17 ans (94 %) fréquentaient un établissement scolaire au moment de l'enquête. Cette proportion était moindre à 21 et à 25 ans (58 % et 25 % respectivement).

Les femmes étaient plus nombreuses en proportion que les hommes à avoir plus d'un emploi à 21 ans (20 % c. 14 %) et à 25 ans (19 % c. 13 %) (figure 5). Elles étaient aussi plus nombreuses à être aux études au moment de l'enquête à 17 ans (96 % c. 91 %) et à 21 ans (64 % c. 51 %, figure 6).

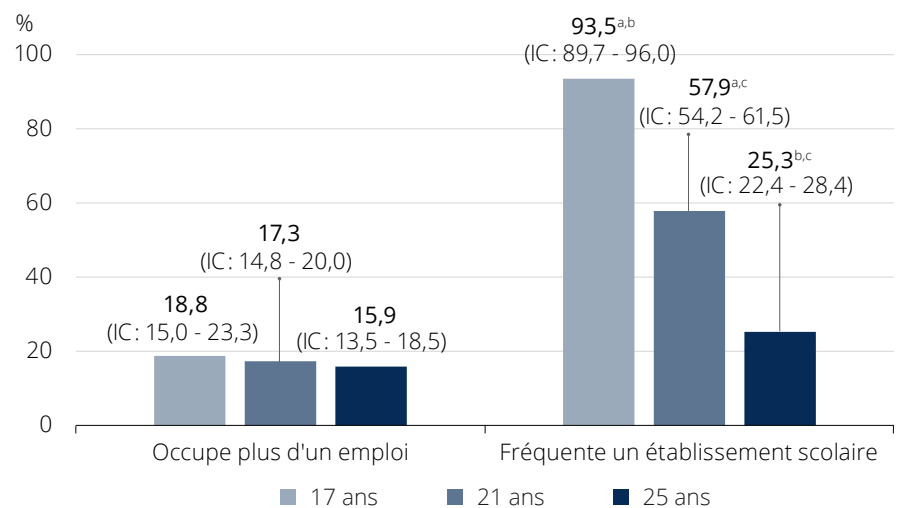
Étant donné qu'une proportion importante de jeunes était aux études à 21 ans (61 %) et à 25 ans (30 %, données non présentées), des analyses additionnelles concernant le nombre d'emplois occupés par les jeunes ont été effectuées en faisant une distinction selon le statut d'étudiante ou d'étudiant. Toutefois, à 21 ans et à 25 ans, on n'a pas détecté de différence significative pour ce qui est de la proportion de jeunes qui occupaient plus d'un emploi au cours du mois précédant l'enquête selon ce statut (figure 7).



andresr / iStock

Figure 4

Proportion de jeunes¹ qui occupaient plus d'un emploi et proportion de jeunes qui fréquentaient un établissement scolaire à 17, 21 et 25 ans, jeunes qui ont travaillé au cours du mois précédant l'enquête, Québec, 2015 à 2023



IC Intervalles de confiance à 95 %.

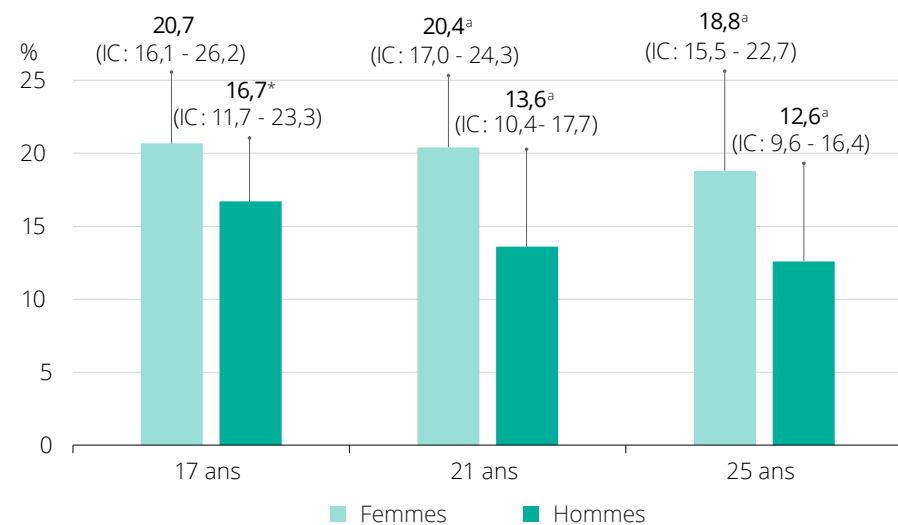
a-c Pour une caractéristique donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les âges après comparaison des IC.

1. Nés au Québec en 1997-1998 et qui y résidaient à 17 ans, à 21 ans ou à 25 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 1^{re} édition, 1998-2023.

Figure 5

Proportion de jeunes¹ qui occupaient plus d'un emploi à 17, 21 et 25 ans selon le sexe, jeunes qui ont travaillé au cours du mois précédant l'enquête, Québec, 2015 à 2023



IC Intervalles de confiance à 95 %.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

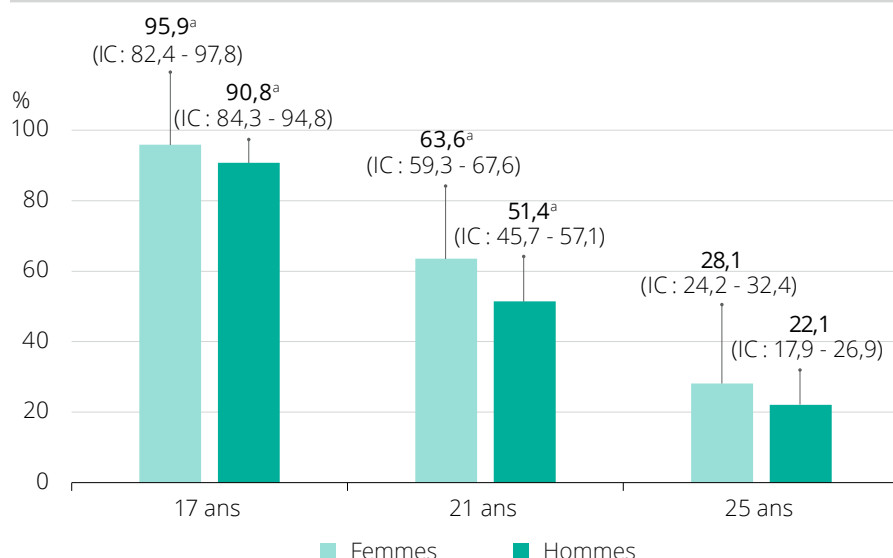
a À un âge donné, exprime une différence significative entre les femmes et les hommes au seuil de 0,05.

1. Nés au Québec en 1997-1998 et qui y résidaient à 17 ans, à 21 ans ou à 25 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 1^{re} édition, 1998-2023.

Figure 6

Proportion de jeunes¹ qui fréquentaient un établissement scolaire à 17, 21 et 25 ans selon le sexe, jeunes qui ont travaillé au cours du mois précédant l'enquête, Québec, 2015 à 2023



IC Intervalles de confiance à 95 %.

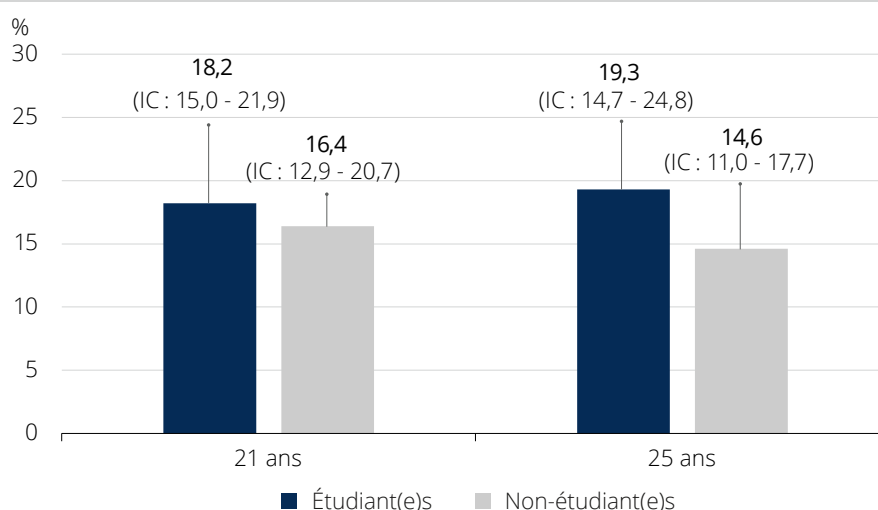
a À un âge donné, exprime une différence significative entre les femmes et les hommes au seuil de 0,05.

1. Nés au Québec en 1997-1998 et qui y résidaient à 17 ans, à 21 ans ou à 25 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 1^{re} édition, 1998-2023.

Figure 7

Proportion de jeunes¹ qui occupaient plus d'un emploi à 21 et 25 ans selon le statut étudiant(e), jeunes qui ont travaillé au cours du mois précédant l'enquête, Québec, 2019 à 2023



IC Intervalles de confiance à 95 %.

1. Nés au Québec en 1997-1998 et qui y résidaient à 17 ans, à 21 ans ou à 25 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 1^{re} édition, 1998-2023.

Caractéristiques liées à l'emploi

Comme on peut le voir au tableau 4, environ un tiers des jeunes qui étaient en emploi au cours du mois précédant l'enquête à 21 ans (33 %) considéraient leur emploi principal comme en partie ou fortement lié à leurs études. À 25 ans, la proportion se situait autour de 60 %.

En outre, la part de jeunes en emploi ayant deux ans d'ancienneté ou plus était plus élevée à 25 ans (41 %) qu'à 21 ans (34 %) et qu'à 17 ans (23 %).

Le nombre d'heures travaillées par semaine a augmenté entre 17 et 25 ans : parmi les jeunes en emploi à 17 ans, 21 % travaillaient 20 heures ou plus par semaine. À 21 ans, 41 % des jeunes en emploi travaillaient 30 heures par semaine ou plus. La proportion a atteint 74 % à 25 ans.

La part de jeunes travaillant selon un horaire atypique a diminué au fil du temps. À 17 ans, la majorité des jeunes en emploi travaillaient la fin de semaine (94 %). Cette proportion est passée à 68 % à 21 ans, puis à 40 % à 25 ans. En outre, la proportion de jeunes qui travaillaient le soir est passée de 56 % à 17 ans à 35 % à 25 ans.

Dans le tableau 5, on compare la situation des femmes et celle des hommes pour ce qui est de l'adéquation entre l'emploi et les études, de l'ancienneté en emploi, du nombre d'heures travaillées et de l'horaire de travail chez les personnes ayant travaillé au cours du mois précédant l'enquête. On constate qu'à 25 ans, une plus grande proportion d'hommes (48 %) que de femmes (35 %) occupaient leur emploi principal depuis 2 ans ou plus. De plus, il semble que les hommes travaillaient généralement un plus grand nombre d'heures que les femmes. Par exemple, chez les personnes qui travaillaient 20 heures ou plus par semaine, on comptait une plus forte part d'hommes que de femmes à 17 ans (28 % c. 15 %*). À 21 ans et à 25 ans, plus d'hommes que de femmes, en proportion, travaillaient 30 heures ou plus par semaine (respectivement 47 % c. 36 % et 79 % c. 70 %).

Tableau 4

Caractéristiques de l'emploi principal des jeunes à 17, 21 et 25 ans, jeunes¹ qui ont travaillé au cours du mois précédant l'enquête, Québec, 2015 à 2023

	17 ans		21 ans		25 ans	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Adéquation entre l'emploi et les études						
Emploi en partie ou fortement lié aux études		n.d.	33,4	[30,2 - 36,8]	60,2 ^a	[56,9 - 63,5]
Ancienneté en emploi						
Moins de 6 mois	23,8 ^a	[19,8 - 28,2]	21,6 ^b	[19,0 - 24,4]	15,4 ^{a,b}	[13,1 - 17,9]
Entre 6 mois et moins d'un an	30,0 ^a	[25,6 - 34,7]	22,4 ^b	[19,6 - 25,4]	18,7 ^{a,b}	[16,4 - 21,4]
Entre un an et moins de 2 ans	23,5	[19,7 - 27,8]	22,4	[19,5 - 25,5]	24,6	[22,0 - 27,5]
2 ans ou plus	22,8 ^{a,b}	[18,7 - 27,4]	33,7 ^{a,c}	[30,5 - 37,0]	41,3 ^{b,c}	[38,2 - 44,4]
Nombre d'heures de travail par semaine						
Moins de 10 heures	35,9 ^{a,b}	[31,4 - 40,7]	13,0 ^{a,c}	[10,8 - 15,6]	5,9 ^{b,c}	[4,6 - 7,7]
Entre 10 heures et moins de 20 heures	43,1 ^{a,b}	[38,6 - 47,8]	26,2 ^{a,c}	[23,3 - 29,3]	9,4 ^{b,c}	[7,6 - 11,5]
20 heures et plus	21,0 ^{a,b}	[17,0 - 25,6]	60,8 ^{a,c}	[57,3 - 64,1]	84,7 ^{b,c}	[82,2 - 87,0]
Entre 20 heures et moins de 30 heures		n.d.	19,4 ^a	[16,6 - 22,5]	10,4 ^a	[8,5 - 12,8]
30 heures et plus		n.d.	41,4 ^a	[37,8 - 45,0]	74,3 ^a	[71,1 - 77,2]
Horaire de travail²						
Le jour durant la semaine	15,9 ^{a,b}	[10,5 - 23,1]	60,6 ^{a,c}	[57,1 - 64,1]	83,9 ^{b,c}	[80,3 - 86,9]
Le soir durant la semaine	55,8 ^a	[47,2 - 64,1]	50,4 ^b	[46,8 - 53,9]	34,7 ^{a,b}	[30,5 - 39,1]
La fin de semaine	93,7 ^{a,b}	[88,0 - 96,8]	67,9 ^{a,c}	[64,3 - 71,3]	39,9 ^{b,c}	[35,4 - 44,4]

IC Intervalles de confiance.

n.d. Donnée non-disponible, l'information n'a pas été demandée lors de l'enquête.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-c Pour une catégorie donnée, exprime une différence significative entre les âges après une comparaison des IC.

1. Nés au Québec en 1997-1998 et qui y résidaient à 17 ans, à 21 ans ou à 25 ans.

2. Les jeunes pouvaient décrire leur horaire de travail en sélectionnant plusieurs réponses, par ex. travailler le jour durant la semaine ET la fin de semaine.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 1^{re} édition, 1998-2023.

Tableau 5

Caractéristiques de l'emploi principal des jeunes¹ à 17, 21 et 25 ans selon le sexe, jeunes qui ont travaillé au cours du mois précédant l'enquête, Québec, 2015 à 2023

	17 ans				21 ans				25 ans			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Adéquation entre l'emploi et les études												
Emploi en partie ou fortement lié aux études	n.d.		n.d.		31,4	[27,6 - 35,6]	35,7	[30,8 - 40,9]	61,9	[57,7 - 66,0]	58,4	[53,2 - 63,4]
Ancienneté en emploi												
Moins de 6 mois	20,2	[15,6 - 25,7]	27,9	[21,1 - 35,8]	20,5	[17,2 - 24,2]	22,9	[18,6 - 27,8]	15,3	[12,2 - 19,0]	15,4	[12,1 - 19,3]
Entre 6 mois et moins d'un an	32,9	[26,1 - 38,6]	27,6	[21,1 - 35,1]	21,8	[18,4 - 25,7]	23,0	[18,8 - 27,9]	21,7 ^a	[18,3 - 25,6]	15,4 ^a	[12,3 - 19,1]
Entre un an et moins de 2 ans	27,1	[21,9 - 33,0]	19,3 [*]	[14,2 - 25,7]	22,7	[19,1 - 26,7]	22,0	[17,6 - 27,2]	27,9 ^a	[24,1 - 32,1]	21,0 ^a	[17,2 - 25,3]
2 ans ou plus	20,7	[16,2 - 26,1]	25,2	[18,9 - 32,8]	35,0	[30,8 - 39,5]	32,0	[27,0 - 37,5]	35,0 ^a	[31,0 - 39,2]	48,2 ^a	[43,1 - 53,4]
Nombre d'heures de travail par semaine												
Moins de 10 heures	41,6 ^a	[35,8 - 47,6]	29,1 ^a	[22,9 - 36,2]	14,0	[11,3 - 17,2]	11,9 [*]	[8,6 - 16,1]	6,5 [*]	[4,7 - 9,0]	5,3 [*]	[3,3 - 8,4]
Entre 10 heures et moins de 20 heures	43,5	[37,8 - 49,3]	42,7	[35,7 - 50,1]	31,2 ^a	[27,2 - 35,5]	20,3 ^a	[16,4 - 24,9]	11,5	[8,8 - 14,9]	7,0 [*]	[5,0 - 9,8]
20 heures et plus	15,0 ^a	[11,0 - 20,0]	28,1 ^a	[21,7 - 35,6]	54,8 ^a	[50,3 - 59,2]	67,8 ^a	[62,4 - 72,7]	82,0	[78,2 - 85,2]	87,7	[84,0 - 90,7]
Entre 20 heures et moins de 30 heures	n.d.		n.d.		18,6	[15,3 - 22,4]	20,3	[16,1 - 25,4]	12,4	[9,4 - 16,1]	8,3 [*]	[6,0 - 11,6]
30 heures et plus	n.d.		n.d.		36,2 ^a	[32,1 - 40,6]	47,4 ^a	[41,8 - 53,1]	69,6 ^a	[65,0 - 73,8]	79,4 ^a	[75,0 - 83,1]
Horaire de travail²												
Le jour durant la semaine	14,8 ^{**}	[8,2 - 25,0]	17,5 ^{**}	[9,4 - 30,2]	59,1	[54,6 - 63,5]	62,4	[56,9 - 67,5]	84,0	[79,0 - 88,0]	83,7	[78,1 - 88,0]
Le soir durant la semaine	60,3	[49,2 - 70,5]	49,0 [*]	[33,2 - 65,1]	53,0	[48,4 - 57,5]	47,3	[41,8 - 52,9]	32,7	[27,3 - 38,6]	37,1	[30,6 - 44,0]
La fin de semaine	94,2	[86,2 - 97,7]	93,0	[81,6 - 97,6]	72,8 ^a	[68,5 - 76,6]	62,3 ^a	[56,5 - 67,8]	36,5	[31,0 - 42,3]	44,0	[37,2 - 50,9]

IC Intervalles de confiance.

n.d. Donnée non-disponible, l'information n'a pas été demandée lors de l'enquête.

^{*} Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.^{**} Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.^a Pour une catégorie donnée à un âge donné, exprime une différence significative entre les femmes et les hommes au seuil de 0,05.

1. Nés au Québec en 1997-1998 et qui y résidaient à 17 ans, à 21 ans ou à 25 ans.

2. Les jeunes pouvaient décrire leur horaire de travail en sélectionnant plusieurs réponses, par ex. travailler le jour durant la semaine ET la fin de semaine.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 1^{re} édition, 1998-2023.

Lorsqu'on s'intéresse aux caractéristiques de l'emploi selon le statut d'étudiante ou d'étudiant (voir tableau 6), on constate qu'à 21 ans, la proportion de jeunes ayant déclaré que leur emploi était lié à leurs études est plus élevée chez les travailleuses et travailleurs qui n'étaient pas aux études que chez celles et ceux qui l'étaient (37 % c. 31 %).

Les analyses montrent aussi, sans surprise, que la proportion de jeunes qui travaillaient au moins 20 heures par semaine est

nettement plus élevée chez celles et ceux qui n'étaient pas aux études au moment de l'enquête que chez celles et ceux qui l'étaient, que ce soit à 21 ans (91 % c. 39 %) ou à 25 ans (96 % c. 52 %).

Concernant l'horaire de travail, à 21 ans, 45 % des travailleuses et travailleurs aux études et 82 % des personnes qui travaillaient uniquement avaient un horaire de jour durant la semaine, et 22 % et 46 % respectivement travaillaient la fin de semaine.

À 25 ans, la proportion de travailleuses et de travailleurs aux études travaillant le jour durant la semaine était de 71 %, alors qu'elle était de 88 % pour les personnes qui travaillaient sans être aux études. Enfin, la proportion de jeunes qui travaillaient la fin de semaine est plus élevée chez les travailleuses et travailleurs aux études (49 %) que chez les autres (35 %).

Tableau 6

Caractéristiques de l'emploi principal des jeunes¹ à 21 ans et à 25 ans selon le statut d'étudiant(e), jeunes qui occupaient un emploi au cours du mois précédant l'enquête, Québec, 2019 à 2023

	Unité	21 ans		25 ans	
		Étudiant(e)s	Non-étudiant(e)s	Étudiant(e)s	Non-étudiant(e)s
Adéquation entre l'emploi et les études					
Emploi en partie ou fortement lié aux études	%	30,7 ^a	37,1 ^a	55,8	61,6
	IC à 95 %	[27,1 - 34,7]	[31,9 - 42,6]	[49,2 - 62,2]	[57,8 - 65,3]
Ancienneté dans l'emploi					
Moins de 6 mois	%	19,6	24,3	15,1	15,4
	IC à 95 %	[16,3 - 23,4]	[19,9 - 29,4]	[11,3 - 20,0]	[12,8 - 18,5]
Entre 6 mois et moins d'un an	%	22,2	22,7	20,6	18,2
	IC à 95 %	[18,6 - 26,1]	[18,3 - 27,9]	[15,8 - 26,3]	[15,5 - 21,2]
Entre un an et moins de 2 ans	%	23,3	21,1	27,0	23,8
	IC à 95 %	[19,5 - 27,5]	[17,0 - 25,9]	[21,7 - 32,9]	[20,7 - 27,2]
2 ans ou plus	%	34,9	31,9	37,4	42,6
	IC à 95 %	[30,8 - 39,4]	[26,8 - 37,4]	[31,2 - 43,9]	[39,0 - 46,2]
Nombre d'heures de travail par semaine					
Moins de 10 heures	%	20,3 ^a	2,8 ^{**a}	16,0 ^a	2,6 ^{*a}
	IC à 95 %	[16,9 - 24,2]	[1,4 - 5,5]	[11,8 - 21,3]	[1,6 - 4,2]
Entre 10 heures et moins de 20 heures	%	40,6 ^a	5,9 ^{*a}	32,0 ^a	1,9 ^{**a}
	IC à 95 %	[36,3 - 45,1]	[3,8 - 9,0]	[26,1 - 38,6]	[1,1 - 3,4]
20 heures et plus	%	39,1 ^a	91,3 ^a	52,0 ^a	95,5 ^a
	IC à 95 %	[34,7 - 43,6]	[87,6 - 94,0]	[45,4 - 58,5]	[93,5 - 96,9]
Entre 20 heures et moins de 30 heures	%	24,7 ^a	11,9 ^{*a}	18,5 ^a	7,8 ^{*a}
	IC à 95 %	[21,1 - 28,7]	[8,4 - 16,6]	[13,9 - 24,3]	[5,7 - 10,5]
30 heures et plus	%	14,3 ^a	79,4 ^a	33,4 ^a	87,7 ^a
	IC à 95 %	[11,5 - 17,7]	[74,1 - 83,9]	[27,5 - 40,0]	[84,6 - 90,2]
Horaire de travail ²					
Le jour durant la semaine	%	45,3 ^a	81,5 ^a	70,6 ^a	88,2 ^a
	IC à 95 %	[41,0 - 49,6]	[76,6 - 85,5]	[64,5 - 76,0]	[85,4 - 90,6]
Le soir durant la semaine	%	56,2 ^a	42,4 ^a	41,1 ^a	31,3 ^a
	IC à 95 %	[51,8 - 60,5]	[37,2 - 47,9]	[35,0 - 47,6]	[28,0 - 34,8]
La fin de semaine	%	21,9 ^a	46,1 ^a	48,9 ^a	35,0 ^a
	IC à 95 %	[18,6 - 25,7]	[39,9 - 52,3]	[42,5 - 55,5]	[31,5 - 38,7]

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

a Pour une catégorie donnée à un âge donné, exprime une différence significative entre les étudiant(e)s et les non-étudiant(e)s au seuil de 0,05.

1. Nés au Québec en 1997-1998 et qui y résidaient à 21 ans ou à 25 ans.

2. Les jeunes pouvaient décrire leur horaire de travail en sélectionnant plusieurs réponses, par ex. travailler le jour durant la semaine ET la fin de semaine.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 1^{re} édition, 1998-2023.

Domaines d'emploi des jeunes à 17 ans, à 21 ans et à 25 ans

Domaines des emplois occupés à 17 ans

Dans le tableau 7, on présente les domaines des emplois occupés comme emploi principal par les jeunes à 17 ans (en 2015). Chaque domaine est un regroupement de plusieurs emplois dont les tâches principales sont similaires. À 17 ans, les emplois dans la restauration (plonge, cuisine, aide en cuisine ou au service) et ceux de commis à l'emballage ou en caisse étaient les plus populaires. Chacun de ces domaines employait 26 % des jeunes qui travaillaient au cours du mois précédant l'enquête.

Domaines des emplois occupés à 21 ans et à 25 ans

Les principaux emplois occupés comme emploi principal à 21 ans et à 25 ans par les jeunes ayant travaillé au cours du mois précédant l'enquête ont été catégorisés selon la Classification nationale des professions de 2016 (Statistique Canada 2018) et regroupés en domaines. Ces domaines sont décrits dans le tableau 8.

Tableau 7

Domaine de l'emploi¹ principal des jeunes² à 17 ans, jeunes ayant occupé un emploi le mois précédant l'enquête, Québec, 2015

Domaines d'emploi	%	IC à 95 %
Camelot, travail de ferme ou d'agriculture, pompiste	12,4	[9,5 - 16,0]
Entraîneur, moniteur de sport, sauveteur, arbitre, animateur	12,0	[9,4 - 15,1]
Plongeur, cuisinier, aide-cuisinier, serveur	26,2	[22,2 - 30,7]
Emballleur, caissier	26,2	[22,4 - 30,5]
Vendeur, conseiller, commis, réceptionniste	12,7	[9,9 - 16,1]
Ouvrier, journalier, mécanicien	10,5*	[7,6 - 14,3]

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Les appellations des domaines d'emploi ont été laissées au masculin générique pour respecter les libellés du questionnaire et par souci de cohérence avec les autres travaux réalisés sur le sujet. Ces catégories regroupent aussi bien les hommes que les femmes.

2. Nés au Québec en 1997-1998 et qui y résidaient à 17 ans.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 1^{re} édition, 1998-2023.

On observe une transition dans certains domaines d'emploi parmi les jeunes qui ont travaillé au cours du mois précédant l'enquête. À 21 ans, environ la moitié des jeunes travaillaient en ventes et services (54 %) ; quatre ans plus tard, cette part n'était plus que du quart (24 %). En revanche, la part des jeunes dans le domaine de la gestion, des affaires, de la finance et de l'administration a connu une hausse : la proportion est passée de 10 % à 21 ans à 21 % à 25 ans. Dans le domaine

de l'enseignement, du droit, et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux, la part est passée de 6 % à 14 %.

Une hausse est également constatée pour le domaine de la santé ; 6 % des jeunes travaillaient dans ce domaine à 21 ans, comparativement à 9 % quatre ans plus tard. On constate également une augmentation dans le domaine des sciences naturelles et appliquées (2 %* à 21 ans c. 8 % à 25 ans).

Tableau 8

Domaine de l'emploi principal des jeunes¹ à 21 ans et à 25 ans, jeunes ayant travaillé au cours du mois précédant l'enquête, Québec, 2019-2023

Domaines d'emploi	21 ans		25 ans	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Gestion, affaires, finance et administration	10,0 ^a	[8,3 - 12,1]	20,6 ^a	[18,1 - 23,4]
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	2,3 ^{a*}	[1,5 - 3,6]	7,7 ^a	[6,1 - 9,8]
Santé	5,5 ^a	[4,3 - 7,1]	9,3 ^a	[7,7 - 11,2]
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	6,0 ^a	[4,6 - 7,7]	14,1 ^a	[12,0 - 16,4]
Arts, culture, sports et loisirs	5,6	[4,3 - 7,2]	4,4	[3,3 - 5,9]
Ventes et services	54,1 ^a	[50,5 - 57,6]	24,0 ^a	[21,2 - 27,0]
Métiers, transport, machinerie ²	10,8	[8,7 - 13,5]	15,2	[12,8 - 18,0]
Ressources naturelles, agriculture, fabrication et services d'utilité publique	5,7	[4,2 - 7,6]	4,7*	[3,4 - 6,3]

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Pour un domaine d'emploi donné, exprime une différence significative entre la proportion à 21 ans et celle à 25 ans, après comparaison des IC.

1. Nés au Québec en 1997-1998 et qui y résidaient à 21 ans ou à 25 ans.

2. Ce secteur comprend les contremaîtres, les personnes occupant un métier en construction ou en mécanique, et les opérateur(-trice)s et les conducteur(-trice)s de matériel de transport et de machinerie lourde.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 1^{re} édition, 1998-2023.

Quant à la proportion de jeunes travaillant dans les domaines des ressources naturelles, de l'agriculture, de la fabrication et des services d'utilité publique, des arts, de la culture, des sports et des loisirs, elle était faible à 21 ans et à 25 ans, et a peu varié durant cette période.

Une analyse a été effectuée afin de comparer la répartition des personnes qui travaillaient parmi les différents domaines d'emploi, selon

leur statut d'étudiante ou d'étudiant (voir les tableaux 9 et 10). L'analyse révèle qu'il y avait, en proportion, moins de travailleuses et de travailleurs aux études que de personnes uniquement au travail dans le domaine des métiers, des transports et des machines tant à 21 ans (4 %* c. 20 %) qu'à 25 ans (7 %** c. 18 %).

Alors qu'à 21 ans, il y avait plus de travailleuses et des travailleurs aux études (60 %) que de personnes exclusivement au travail

(46 %) dans les emplois en ventes et services, à 25 ans, cette proportion ne différait pas significativement selon le statut d'étudiante ou d'étudiant. Finalement, à 25 ans, il y avait une proportion plus élevée de travailleuses et de travailleurs aux études que de personnes exclusivement au travail dans le domaine de la santé (13 %* c. 8 %) et en enseignement, en droit et dans les services sociaux, communautaires et gouvernementaux (20 % c. 12 %).

Tableau 9

Domaine de l'emploi principal des jeunes¹ à 21 ans selon le statut d'étudiant(e), jeunes qui ont travaillé au cours du mois précédant l'enquête, Québec, 2019

Domaines d'emploi	Étudiant(e)s		Non-étudiant(e)s	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Gestion, affaires, finance et administration	11,2	[8,8 - 14,1]	8,3 *	[6,1 - 11,4]
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	1,1 *** ^a	[0,5 - 2,2]	4,0 *** ^a	[2,3 - 7,1]
Santé	5,9 *	[4,3 - 8,1]	5,0 *	[3,2 - 7,7]
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	6,7 *	[4,9 - 9,0]	5,0 **	[3,0 - 8,2]
Arts, culture, sports et loisirs	8,1 ^a	[6,1 - 10,7]	2,1 *** ^a	[1,0 - 4,2]
Ventes et services	60,4 ^a	[55,9 - 64,7]	45,5 ^a	[39,9 - 51,1]
Métiers, transport, machinerie ²	4,2 * ^a	[2,6 - 6,6]	20,0 ^a	[15,8 - 25,1]
Ressources naturelles, agriculture, fabrication et services d'utilité publique	2,5 *** ^a	[1,4 - 4,6]	10,0 * ^a	[7,2 - 13,8]

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

^a Pour un domaine d'emploi donné, exprime une différence significative entre les étudiant(e)s et les non-étudiant(e)s au seuil de 0,05.

1. Nés au Québec en 1997-1998 et qui y résidaient à 21 ans.

2. Ce secteur comprend les contremaîtres, les personnes occupant un métier en construction ou en mécanique, les opérateur(-trice)s et les conducteur(-trice)s de matériel de transport et de machinerie lourde.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 1^{re} édition, 1998-2023.

Tableau 10

Domaine de l'emploi principal des jeunes¹ à 25 ans selon le statut d'étudiant(e), jeunes qui ont travaillé au cours du mois précédant l'enquête, Québec, 2023

Domaines d'emploi	Étudiant(e)s		Non-étudiant(e)s	
	%	IC à 95 %	%	IC à 95 %
Gestion, affaires, finance et administration	19,7	[15,1 - 25,4]	20,8	[17,9 - 23,9]
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	6,8 *	[4,2 - 10,8]	8,0	[6,1 - 10,5]
Santé	13,3 * ^a	[9,7 - 18,0]	8,0 ^a	[6,3 - 10,1]
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	19,6 ^a	[15,2 - 25,0]	12,3 ^a	[10,2 - 14,9]
Arts, culture, sports et loisirs	2,4 **	[1,1 - 5,2]	5,1 *	[3,7 - 6,8]
Ventes et services	28,9	[23,2 - 35,4]	22,4	[19,2 - 26,0]
Métiers, transport, machinerie ²	7,4 *** ^a	[3,9 - 13,5]	17,8 ^a	[14,9 - 21,0]
Ressources naturelles, agriculture, fabrication et services d'utilité publique	1,8 *** ^a	[0,7 - 4,4]	5,6 * ^a	[4,1 - 7,6]

IC Intervalles de confiance.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

^a Pour un domaine d'emploi donné, exprime une différence significative entre les étudiant(e)s et les non-étudiant(e)s au seuil de 0,05.

1. Nés au Québec en 1997-1998 et qui y résidaient à 25 ans.

2. Ce secteur comprend les contremaîtres, les personnes occupant un métier en construction ou en mécanique, les opérateur(-trice)s et les conducteur(-trice)s de matériel de transport et de machinerie lourde.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*, 1^{re} édition, 1998-2023.



ToucanStudios / iStock

Conclusion

Pour ce portrait, nous avons réuni pour la première fois des données provenant de questionnaires de l'ELDEQ 1 et des données administratives de Revenu Québec sur les jeunes participant à l'enquête. Le but était de mieux comprendre la participation au marché du travail des jeunes nés dans les années 90, et les caractéristiques liées à leur emploi entre 17 et 25 ans. Il repose sur deux sources de données, qui en complémentarité permettent de brosser un portrait du travail des jeunes durant la transition vers la vie adulte. D'une part, les données administratives offrent un aperçu des activités professionnelles rémunérées des jeunes pour chaque année fiscale de la période étudiée. D'autre part, les données d'enquête bonifient ce portrait en fournissant des informations plus détaillées concernant l'occupation et l'emploi principal occupé au cours du mois qui a précédé l'enquête, à des moments clés de la transition entre l'adolescence et la vie adulte.

Durant l'adolescence et au début de la vingtaine, il est fréquent de voir les jeunes travailler seulement quelques mois dans l'année, notamment durant la période estivale. Les données administratives sur le revenu sont donc utiles pour évaluer la participation des jeunes au marché du travail

tout au cours de l'année, y compris durant l'été, ce que les données d'enquête actuelles ne permettent pas de faire. Toutefois, nos résultats montrent que la participation au marché du travail à 25 ans au cours de l'année couverte par les données administratives était comparable à celle observée au cours du mois précédant l'enquête. Ainsi, selon l'âge, une utilisation conjointe des deux sources de données peut permettre d'obtenir un portrait encore plus complet.

Évolution de la participation au marché du travail

Si on se fie à la part de jeunes qui ont déclaré des revenus annuels pour un emploi salarié ou un travail autonome, on constate qu'en 2015, plus des deux tiers des jeunes de 17 ans nés au Québec avaient intégré le marché du travail. À cet âge, les femmes étaient plus nombreuses en proportion que les hommes à avoir travaillé au cours de l'année (73 % c. 67 %). Cet écart va dans le même sens que des conclusions tirées de données de l'ELDEQ 1 recueillies lorsque les mêmes jeunes avaient 15 ans (Ledoux et autres 2016), et de données de l'EQSJS pour les jeunes du secondaire remontant à 2016-2017 (Traoré et autres 2024). Nos résultats montrent

aussi qu'entre 17 et 25 ans, la proportion de jeunes travailleuses et travailleurs augmente avec le temps et se stabilise autour de 80 % pour les femmes et de 85 % pour les hommes, au début de la vingtaine. Une exception est notée en 2020, l'année où la pandémie de COVID-19 a éclaté et a causé un ralentissement économique qui a affecté les travailleuses et les travailleurs du Québec et du monde entier, en particulier celles et ceux de moins de 35 ans (Lemieux et autres 2020 ; Longo et autres 2021).

On voit également qu'entre la fin de l'adolescence et la mi-vingtaine, la part de jeunes travaillant à leur compte augmente. À 25 ans, près de 10 % des travailleuses et travailleurs ont déclaré avoir touché des revenus en travaillant à leur compte⁷. Il se pourrait même que la proportion de femmes déclarant des revenus de travail autonome tende à augmenter graduellement, ce qui pourrait indiquer que les femmes et les hommes n'éprouvent pas le même intérêt envers l'entrepreneuriat. Nos résultats montrent également que les jeunes qui se lancent dans le travail autonome au début de la vingtaine sans avoir de revenus d'un emploi salarié vivent une situation relativement précaire. Ces personnes demeurent cependant peu nombreuses en 2023 — moins de 5 %. À

7. Cette proportion pourrait être sous-estimée, notamment si certaines personnes omettent de déclarer des revenus provenant du travail autonome.

titre indicatif, selon *l'Enquête sur la population active*, 1,6 % des jeunes de 15 à 24 ans travaillent à titre autonome ; cette proportion atteint 7 % chez les jeunes de 25 à 34 ans (Institut de la statistique du Québec 2025). Ces constats appuient une étude d'Academos (2024b) selon laquelle près de 40 % des jeunes Québécoises et Québécois de la génération Z (nés entre 1997 et 2010) désirent créer leur propre entreprise.

Les données explorées dans ce portrait n'offrent pas de détails quant au type de travail autonome entrepris par les jeunes ou à leurs motivations. Il semble que de plus en plus de jeunes effectuent du travail rémunéré sur les plateformes numériques, et que leurs motivations sont très hétérogènes, par exemple, avoir une meilleure conciliation travail-vie personnelle, éviter un travail routinier, ou avoir un complément de revenu ou un passe-temps lucratif (Longo 2024). Il serait donc intéressant de continuer d'étudier l'évolution de l'intérêt des jeunes envers l'entrepreneuriat, leurs motivations et les obstacles à la réalisation de leur projet, en faisant une distinction entre ceux et celles qui créent leur propre entreprise et embauchent du personnel, et ceux et celles qui effectuent du travail rémunéré sur les plateformes numériques.

Nos résultats révèlent également qu'il existe un écart entre les femmes et les hommes pour ce qui est des revenus de travail médians annuels avant impôts déclarés. À titre d'exemple, à 25 ans, les femmes qui avaient travaillé au cours de l'année avaient un revenu de travail médian annuel inférieur à celui des hommes (39 500 \$ c. 49 500 \$). Cet écart était attendu et s'inscrit dans la continuité des constats formulés par Fecteau et Pinard (2019) à partir des données de 2017. Selon ces auteurs, l'écart serait en partie lié à une participation inégale des femmes et des hommes dans le domaine des métiers, du transport et de la machinerie, et qui comprend plusieurs métiers traditionnellement masculins, souvent bien rémunérés et n'exigeant pas de longues études (Cloutier-Villeneuve 2018 ; Conseil du statut de la femme 2020). Selon nos estimations, ces métiers attireraient près d'une jeune personne de 25 ans en emploi sur six.

Évolution des caractéristiques de l'emploi principal des jeunes

Notre portrait révèle que parmi les jeunes qui étaient en emploi au cours du mois précédant l'enquête lorsqu'elles et ils avaient 25 ans, environ 60 % considéraient leur emploi principal comme étant en partie ou fortement lié à leurs études, et environ 40 % occupaient le même emploi principal (salaarié ou autonome) depuis au moins deux ans.

Comme attendu, on voit aussi qu'entre l'adolescence et la mi-vingtaine, la proportion de jeunes aux études diminue, le nombre d'heures travaillées par semaine augmente progressivement et les jeunes sont de plus en plus nombreux à travailler durant la semaine plutôt que les soirs ou les fins de semaine. Les résultats montrent également que la part de jeunes qui occupent un emploi dans le domaine des métiers, des transports et machines et des ressources naturelles, de l'agriculture, de la fabrication et des services d'utilité publique est relativement stable entre 21 ans et 25 ans. Les jeunes qui travaillaient dans ces domaines n'étaient principalement pas aux études. Cela pourrait s'expliquer par le fait que ces emplois requièrent généralement une qualification professionnelle secondaire souvent acquise vers la fin de l'adolescence, et présentent des conditions de travail qui sont difficiles à concilier avec des études postsecondaires (Statistique Canada 2018).

L'ensemble des informations détaillées par rapport à l'emploi principal donne à penser que durant la transition de la fin de l'adolescence à la mi-vingtaine, l'insertion professionnelle des jeunes nés à la fin des années 1990 se fait bien. Ils et elles semblent progresser vers un emploi formel, durable, en lien avec leur formation. Sachant que parmi les jeunes qui travaillaient au cours du mois précédant l'enquête, plus de 4 sur 5 n'avaient qu'un seul emploi à tous les âges étudiés, on peut supposer que les informations détaillées fournies concernant l'emploi principal décrivent relativement bien l'expérience vécue par les jeunes dans leur milieu de travail.

Caractéristiques de l'emploi principal : des différences entre les femmes et les hommes

Des différences importantes ont été notées entre les femmes et les hommes concernant certains aspects de leur occupation et de leur travail. Par exemple, à 21 ans, les femmes étaient plus nombreuses en proportion que les hommes à avoir plus d'un emploi (20 % c. 14 %) et à travailler la fin de semaine (73 % c. 62 %). Elles étaient aussi moins nombreuses en proportion à travailler 20 heures ou plus par semaine (55 % c. 68 %). Cela pourrait être expliqué par le fait qu'elles étaient plus nombreuses en proportion à étudier (64 % c. 51 %) à cet âge. Ces différences entre les femmes et les hommes dans leur parcours scolaire au début de la vingtaine (Groleau 2025 ; Supeno et autres 2025) pourraient aussi expliquer en partie l'écart dans le revenu de travail annuel avant impôts révélé par l'analyse des données administratives de Revenu Québec. Il serait intéressant de voir l'évolution de l'écart entre les femmes et les hommes lorsque le parcours scolaire sera achevé.

Caractéristiques de l'emploi principal : différences selon le statut d'étudiante ou d'étudiant

La part des jeunes travaillant dans les ventes et les services était plus grande chez les jeunes aux études que chez les autres à 21 ans, mais pas à 25 ans. Rappelons que ce domaine d'emploi est relativement vaste, et qu'il comprend des emplois qui exigent soit une qualification secondaire ou moins (notamment dans la vente au détail), soit des études postsecondaires (par exemple pour les emplois dans les stratégies de vente et le marketing). Il est donc possible qu'il y ait une transition au sein même des emplois en ventes et services, ou encore, des emplois en ventes et services vers des emplois dans d'autres domaines qui exigent plus de qualifications. Cette transition pourrait partiellement expliquer, par ailleurs, la hausse de la part de jeunes travaillant dans le domaine de la gestion, des finances et de l'administration, ou encore dans les domaines de la santé et de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et

gouvernementaux, observée entre 21 ans et 25 ans. Il est intéressant de souligner qu'à 25 ans, les jeunes qui travaillaient et étudiaient étaient plus nombreux en proportion dans ces deux derniers domaines que les jeunes qui travaillaient seulement. Cela pourrait être dû à la possibilité de faire un stage ou d'occuper un emploi rémunéré avant la fin des études.

Pistes d'analyses potentielles

Le portrait présenté ici met en évidence l'évolution de la participation des jeunes au marché du travail, de leur occupation et de leurs caractéristiques d'emploi à partir de deux sources de données. Il est possible que les jeunes de 25 ans, aux études ou non, occupent un emploi qui ne représente pas encore leur objectif professionnel ultime. Cependant, il importe tout de même de se demander comment, vers la mi-vingtaine, les jeunes se sentent au travail, si elles et ils se sentent engagés et heureux, et si le travail influence certains aspects de leur vie personnelle, puisqu'une grande partie de leur temps y est consacré. Il serait également intéressant de voir quels facteurs seraient associés au niveau de bien-être au travail des jeunes lorsqu'ils et elles atteignent la fin de la transition vers la vie adulte et, inversement, comment le bien-être ressenti au travail à la mi-vingtaine peut influencer leur insertion professionnelle.

À partir de la mi-vingtaine, la transition vers la vie adulte est bien amorcée et peut même être terminée pour certaines personnes. Les jeunes sont de plus en plus nombreux et nombreuses à développer des projets de vie qui vont au-delà de la transition de l'école vers le travail. Les activités entreprises dans la vie personnelle seraient donc également

une piste à explorer dans de futures analyses sur les femmes et les hommes en emploi. Par exemple, le rapport travail-vie personnelle évolue énormément au fil du temps, notamment avec l'arrivée de jeunes enfants dans le ménage (Beauregard et autres 2018). On sait que le temps consacré aux responsabilités familiales et aux soins prodigués aux proches est un facteur important à prendre en compte lorsqu'on compare les revenus des hommes à ceux des femmes après l'âge de 35 ans (Fecteau et Pinard 2019). Des conflits entre les responsabilités personnelles et professionnelles peuvent se présenter. Bien que généralement la relation soit bidirectionnelle, les responsabilités professionnelles pourraient avoir plus de répercussions sur la vie familiale que l'inverse (Ministère de la famille 2015 ; St-Onge et autres 2002 ; Tremblay 2019). Les résultats de *l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, menée auprès de parents d'enfants de 6 mois à 17 ans, ont d'ailleurs montré que le fait d'occuper un emploi salarié plutôt qu'un emploi autonome ou une combinaison des deux est associé à des conflits travail-vie personnelle plus importants chez les parents (Lavoie 2025). Cette situation pourrait être plus fréquemment observée chez les mères que chez les pères, puisqu'elles seraient plus nombreuses en proportion à être salariées et à travailler moins d'heures dans la semaine que la moyenne (Lavoie et Auger 2023). Ainsi, avec certains projets de vie comme le fait de fonder une famille, les femmes pourraient devenir plus vulnérables que les hommes aux difficultés de conciliation travail-vie personnelle, et présenter un revenu inférieur à ceux-ci. Il convient de se demander si cette vulnérabilité ne pourrait pas influencer leur niveau de bien-être.

Limites et avantages

Ce portrait comporte certaines limites. Les résultats sont généralisables aux jeunes nés au Québec en 1997-1998 et qui y résidaient toujours entre 17 ans et 25 ans. Ainsi, il ne tient pas compte des défis particuliers auxquels peuvent faire face les jeunes ayant grandi ou étudié hors du Québec lorsqu'ils intègrent le marché du travail. On pense par exemple à la connaissance du français, la langue officielle au Québec, et à la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger (Reid et autres 2020).

En outre, l'ELDEQ 1 est une étude longitudinale multithématique conçue pour répondre à une multitude de besoins, mais elle n'est pas spécifiquement axée sur la transition entre l'école et le marché du travail. Les informations détaillées sur le travail concernent surtout l'emploi principal occupé au cours du mois précédant l'enquête. De plus, aucune information relative aux motivations des jeunes par rapport au choix de leur emploi principal n'a été recueillie, par exemple concernant les valeurs des employeurs, l'éthique des entreprises, les besoins financiers des jeunes au moment de leur recherche d'emploi, leur disponibilité à travailler lors de leurs études et leurs aspirations professionnelles. Toutefois, l'étude comporte plusieurs informations concernant la santé et le bien-être des jeunes. Elle est donc une occasion unique d'analyser leur bien-être global, de même que leur satisfaction à l'égard de leur transition de l'école au travail et le sens que prend le travail à leurs yeux.

Bibliographie

- ACADEMOS (2024a). *Gen Z : Comprendre les aspirations professionnelles des jeunes en 2020*, [En ligne], 21 p. [academos.qc.ca/ressource/rapport-gen-z-2020] (Consulté le 17 octobre 2025).
- ACADEMOS (2024b). *La génération Z du québec et sa vision du milieu du travail*, [En ligne], 66 p. [academos.qc.ca/ressource/les-aspirations-professionnelles-des-jeunes-en-2024] (Consulté le 30 octobre 2025).
- ARNETT, J. J. (2014). *Emerging Adulthood: The Winding Road from the Late Teens Through the Twenties*, [En ligne], New York, Oxford University Press, doi : [10.1093/acprof:oso/9780199929382.001.0001](https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199929382.001.0001). (Consulté le 7 avril 2023).
- BEAUREGARD, N., et autres (2018). "Gendered Pathways to Burnout: Results from the SALVEO Study", *Ann Work Expo Health*, [En ligne], vol. 62, n° 4, avril, p. 426-437. doi : [10.1093/annweh/wxx114](https://doi.org/10.1093/annweh/wxx114). (Consulté le 30 octobre 2025).
- BENJAMINI, Y., et H. BRAUN (2002). "John W. Tukey's Contributions to Multiple Comparisons", *The Annals of Statistics*, [En ligne], vol. 30, n° 6, p. 1576-1594. [www.jstor.org/stable/1558730] (Consulté le 10 novembre 2025).
- BLOKKER, R., et autres (2023). "Organizing School-to-Work Transition Research from a Sustainable Career Perspective: A Review and Research Agenda", *Work, Aging and Retirement*, [En ligne], vol. 9, n° 3, p. 239-261. doi : [10.1093/workar/waad012](https://doi.org/10.1093/workar/waad012). (Consulté le 28 mars 2025).
- CLOUTIER-VILLENEUVE, L. (2018). « Comparaison du revenu d'emploi médian des femmes et des hommes au Québec en 2015 : analyse par profession », *Cap sur le travail et la rémunération*, [En ligne], n° 11, juin, Institut de la statistique du Québec, 10 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-11-juin-2018-comparaison-du-revenu-demploi-median-des-femmes-et-des-hommes-au-quebec-en-2015-analyse-par-profession.pdf] (Consulté le 10 juin 2025).
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2020). *Portrait des Québécoises. Édition 2020 – Femmes et économie*, [En ligne], Québec, Conseil du statut de la femme, 42 p. [csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait-quebecoises-2020-economie.pdf] (Consulté le 25 février 2025).
- FECTEAU, E., et D. PINARD (2019). *Salaires, traitements et commissions annuels des déclarants T1, 2017*, [En ligne], produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 12 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2019002-fra.pdf] (Consulté le 09 juin 2025).
- GÓMEZ-LÓPEZ, M., C. VIEJO et R. ORTEGA-RUIZ (2019). "Well-Being and Romantic Relationships: A Systematic Review in Adolescence and Emerging Adulthood", *Int J Environ Res Public Health*, [En ligne], vol. 16, n° 13, Juillet. doi : [10.3390/ijerph16132415](https://doi.org/10.3390/ijerph16132415). (Consulté le 31 octobre 2025).
- GROLEAU, A. (2025). « Climat scolaire au secondaire et accès aux études collégiales : au-delà des facteurs socioéconomiques et du parcours scolaire antérieur », *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) – De la naissance à l'âge adulte*, [En ligne], vol. 9, n° 7, juin, 31 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/climat-scolaire-secondaire-acces-etudes-collegiales.pdf] (Consulté le 12 juin 2025).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). *Travail autonome*, Repéré au statistique.quebec.ca/vitrine/15-29-ans/theme/entrepreneuriat/travailleurs-autonomes.
- LAVOIE, A. (2025). *Le conflit travail-famille chez les parents salariés. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 46 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/conflit-travail-famille-parents-salaries-eqp-2022.pdf] (Consulté le 17 novembre 2025).
- LAVOIE, A., et A. AUGER (2023). *Être parent au Québec en 2022. Un portrait à partir de l'Enquête québécoise sur la parentalité 2022*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique, 336 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/etre-parent-quebec-2022.pdf] (Consulté le 17 novembre 2025).
- LEDoux, É., et autres (2016). « Portrait du travail et de la santé et de la sécurité du travail chez les jeunes de 15 ans au Québec », *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ 1998-2015) – De la naissance à 17 ans*, [En ligne], vol. 8, n° 1, Institut de la statistique du Québec, 16 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/portrait-du-travail-et-de-la-sante-et-de-la-securite-du-travail-chez-les-jeunes-de-15-ans-au-quebec.pdf] (Consulté le 10 juin 2025).
- LEMIEUX, T., et autres (2020). "Initial Impacts of the COVID-19 Pandemic on the Canadian Labour Market", *Can Public Policy*, [En ligne], vol. 46, n° Suppl 1, Juillet, p. S55-S65. doi : [10.3138/cpp.2020-049](https://doi.org/10.3138/cpp.2020-049). (Consulté le 13 novembre 2025).

- LONGO, M. E. (2024). *Le travail des jeunes au XXI^e Siècle - État de la situation et nouveaux enjeux*, Québec, Presses de l'Université Laval, 254 p.
- LONGO, M. E., et autres (2021). *Du premier confinement au rebond partiel : l'impact de la première vague de la pandémie de la COVID-19 sur l'emploi des jeunes de 15 à 34 ans au Québec*, [En ligne], Québec, Institut national de la recherche scientifique, 43 p. [chairejeunesse.ca/documentation/du-premier-confinement-au-rebond-partiel-limpact-de-la-premiere-vague-de-la-pandemie-de-la-covid-19-sur-lemploi-des-jeunes-de-15-a-34-ans-au-quebec] (Consulté le 4 mars 2025).
- MASDONATI, J., et autres (2022). "Moving Toward Decent Work: Application of the Psychology of Working Theory to the School-to-Work Transition", *Journal of Career Development*, [En ligne], vol. 49, n° 1, p. 41-59. doi : [10.1177/0894845321991681](https://doi.org/10.1177/0894845321991681). (Consulté le 15 octobre 2025).
- MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2015). « L'évolution des difficultés de conciliation travail-famille. Un portrait réalisé à partir de la situation des mères et des pères en emploi au Québec et ailleurs au Canada », Bulletin *Quelle famille ?*, [En ligne], vol. 3, n° 2, Québec, Ministère de la famille, 12 p. [www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageFichier.aspx?idf=155954] (Consulté le 25 février 2026).
- POTTERTON, R., et autres (2022). "Identity Development and Social-Emotional Disorders During Adolescence and Emerging Adulthood: A Systematic Review and Meta-Analysis", *Journal of youth and adolescence*, [En ligne], vol. 51, n° 1, Jan, p. 16-29. doi : [10.1007/s10964-021-01536-7](https://doi.org/10.1007/s10964-021-01536-7). (Consulté le 28 octobre 2025).
- REID, A., H. A. CHEN et R. GUERTIN (2020). *Résultats sur le marché du travail des diplômés du niveau postsecondaire, promotion de 2015*, [En ligne], produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 14 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/81-595-m/81-595-m2020002-fra.pdf?st=raYnsYx0] (Consulté le 26 septembre 2025).
- ROBINSON, O. (2015). "Emerging adulthood, early adulthood and quarter-life crisis: Updating Erikson for the 21st Century", dans ŽUKAUSKIENE, R., *Emerging adulthood in a European context*, [En ligne], New York, Routledge., p. 17-30. [www.taylorfrancis.com/chapters/edit/10.4324/9781315750620-3/emerging-adulthood-early-adulthood-quarter-life-crisis-oliver-robinson] (Consulté le 01 octobre 2025).
- ROSE, J. (2018). « L'insertion professionnelle : une notion discutée mais robuste », *Céreq Essentiels*, [En ligne], vol. 1, n° 1, p. 15-19. doi : [10.3917/esse.001.0015](https://doi.org/10.3917/esse.001.0015). (Consulté le 13 octobre 2025).
- SCHOON, I., et M. LYONS-AMOS (2016). "Diverse pathways in becoming an adult: The role of structure, agency and context", *Research in Social Stratification and Mobility*, [En ligne], vol. 46, p. 11-20. [www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0276562416300178?via%3Dihub] (Consulté le 15 octobre 2025).
- ST-ONGE, S., et autres (2002). « Vérification d'un modèle structurel à l'égard du conflit travail-famille », *Relations industrielles / Industrial Relations*, [En ligne], vol. 57, n° 3, p. 491-516. doi : [10.7202/006887ar](https://doi.org/10.7202/006887ar). (Consulté le 17 novembre 2025).
- STATISTIQUE CANADA (2018). *Classification nationale des professions (CNP) 2016 Version 1.1*, [En ligne], produit n° 12-583-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 1083 p. [www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=1267777] (Consulté le 11 juin 2025).
- SUPENO, E., M. E. LONGO et M. LAPOINTE-GARANT (2025). *Travail chez les jeunes pendant leurs études. Recension des écrits [synthèse du rapport de recherche adressé à PRÉCA, R3USSIR, RRM et Complice paru en 2024]*, [En ligne], Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec., 12 p. [chairejeunesse.ca/documentation/travail-chez-les-jeunes-pendant-leurs-etudes-recension-des-ecrits] (Consulté le 24 septembre 2025).
- TRAORÉ, I., M. SIMARD et D. JULIEN (2024). *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire. Résultats de la troisième édition – 2022-2023*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 759 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-jeunes-secondaire-2022-2023.pdf] (Consulté le 20 janvier 2026).
- TREMBLAY, D.-G. (2019). *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*, 4^e édition, Presses de l'Université du Québec, 488 p.
- VERDIER, É., et M. VULTUR (2016). « L'insertion professionnelle des jeunes : un concept historique, ambigu et sociétal », *Revue Jeunes et Société*, [En ligne], vol. 1, n° 2, p. 4-28. doi : [10.7202/1076127ar](https://doi.org/10.7202/1076127ar). (Consulté le 29 mai 2025).

La collection *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ) est produite par la Direction des études longitudinales.

Ce fascicule ainsi que le contenu des rapports de la première édition de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ELDEQ 1) se trouvent sur le site Web de l'ELDEQ 1 (www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca) sous l'onglet « Publications ».

Principaux partenaires financiers de l'ELDEQ :

- Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
- Fondation Lucie et André Chagnon
- Institut de la statistique du Québec
- Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail
- Ministère de l'Éducation
- Ministère de l'Enseignement supérieur
- Ministère de la Famille
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Notice bibliographique suggérée

TU, Mai Thanh et Catherine FONTAINE (2026). « Portrait de la participation des jeunes au marché du travail et des caractéristiques liées à leur emploi entre 17 et 25 ans », *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) – De la naissance à l'âge adulte*, [En ligne], vol. 9, fascicule 9, mars, Institut de la statistique du Québec, 1-22 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/eldeq-participation-jeunes-marche-travail-caracteristiques-emploi-17-25-ans.pdf]

Ce fascicule a été réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Mai Thanh Tu et Catherine Fontaine

Direction des enquêtes longitudinales :

Nancy Illick

Avec la collaboration de :

Luc Belleau, Sophie Baillargeon
Direction de la méthodologie

Amélie Groleau,
Direction des enquêtes et indicateurs sociaux

Amélie Lavoie, Edouard Boutin (jusqu'à janvier 2025)
Direction des études longitudinales

Relecture :

Nancy Illick, Direction des études longitudinales,
Institut de la statistique du Québec

Bertrand Perron, Direction générale des
statistiques et de l'analyse sociales, Institut de
la statistique du Québec

Jaunathan Bilodeau, Institut de recherche
Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail
Véronique Dupéré, Université de Montréal

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : cid@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2026
ISBN 978-2-555-02743-5 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2026

Toute reproduction autre qu'à des fins de
consultation personnelle est interdite sans
l'autorisation du gouvernement du Québec.
[statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/
droits-auteur-permission-reproduction](http://statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction)